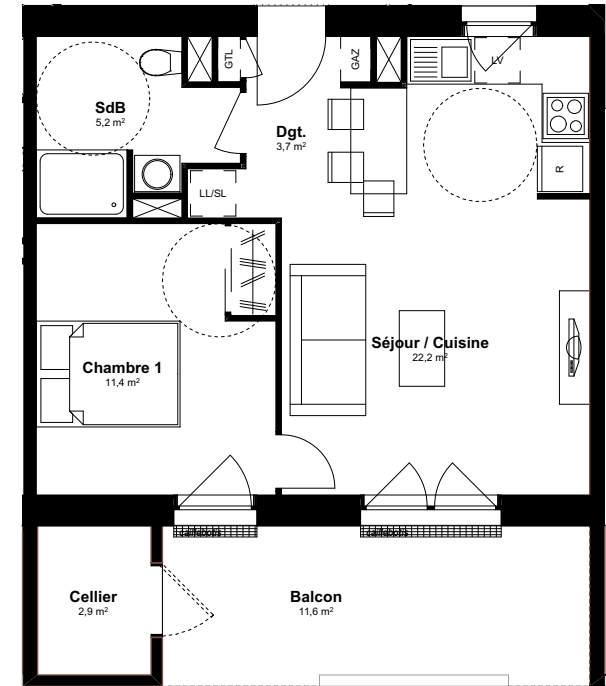


**Tableau de Surfaces**

Numéro de Logement	Surfaces	
<b>204</b>		
Chambre 1	11,4	
Dgt.	3,7	
SdB	5,2	
Séjour / Cuisine	22,2	
<b>Surface Habitable =</b>	<b>42,5 m<sup>2</sup></b>	
Balcon	11,6	
Cellier	2,9	
<b>Surface Annexes =</b>	<b>14,5 m<sup>2</sup></b>	



Ech : 1/100eme

L'aménagement de la cuisine est donné à titre indicatif. Les surfaces indiquées peuvent varier légèrement en fonction des imprévus de construction. Des modifications pour des raisons d'ordre technique ou administratif pourront être portées sur les plans. Seuls les plans déposés au rang des minutes du notaire font foi. Document non contractuel.

**EMPLACEMENT D'UN PARKING AU RDC**

		<b>—URBAN STORY—</b>		
Architecte :	ALBÂTRE 21 LOGEMENTS, AVE D'AMSTERDAM LA ROCHELLE	NIVEAU <b>R+2</b>	TYPE <b>T2</b>	N° LOGEMENT <b>204</b>